

## Bilan d'étape de Pierre Nkurunziza dans un discours à la nation

RFI, 01-10-2015 Il y a un mois, le président Nkurunziza avait annoncé que la sécurité serait rétablie sous huit semaines, après plusieurs mois de violences liées à sa décision de briguer un 3e mandat. Dans un discours à la nation mercredi 30 septembre, il a dressé un bilan à mi-parcours de ce délai, dans une allocution en 29 points. Premier point : les armes en circulation. Beaucoup ont été saisies, mais ceux qui en retiennent encore ont un mois pour les remettre aux autorités compétentes sans être poursuivis, affirme Pierre Nkurunziza. Passé ce délai, ils risquent jusqu'à 10 ans de prison.

Deuxième point : les arrestations. Parmi les forces de sécurité, certains ont été attrapés en flagrant délit de persécuter d'autres citoyens. Des individus peu nombreux, dont la plupart ont déjà été arrêtés selon le président, qui promet des sanctions sévères, car ils ne diffèrent en rien de communs meurtriers selon lui. Troisième point : les prisonniers. Les prisonniers des putschistes ou manifestants anti-3e mandat ont déjà été libérés. Le président demande à ce que la justice travaille dans les plus brefs délais, pour l'organisation des procès comme pour la libération de personnes blanchies. Les jeunes qui ont demandé pardon ou ont été forcés de participer pourront être libérés, au cas par cas, précise-t-il. Quatrième point : le président incite tous ses concitoyens, y compris de la diaspora, à participer aux échanges avec la Commission nationale de dialogue interburundais qui vient d'être créée pour trouver des solutions durables à la crise. Pierre Nkurunziza conclut en appelant la population à se remettre au travail pour développer le pays, sans compter sur l'aide extérieure. Cette déclaration est faite à la veille de l'adoption prévue par l'Union européenne, de sanctions contre les hauts responsables de la sécurité, proches du président. @rib News, 01/10/2015 - Source Présidence Message à la Nation par SE Monsieur Le Président de la République du Burundi Burundaises, Burundais ; Amis du Burundi, 1. Nous voudrions commencer d'abord par remercier Dieu Tout Puissant qui nous a gardés jusqu'à ce jour. 2. Comme vous le savez bien et que vous l'avez bien suivi, l'année 2015 était une année des élections dans notre pays. Vous avez même joué un rôle important. Or, les élections constituent le chemin qui conduit vers la paix, la démocratie et le développement durable que nous avons choisis. Encore une fois, Nous rendons grâce à Dieu Tout Puissant, parce qu'elles se sont bien déroulées. 3. Toutes les institutions étatiques ont été mises en place suivant les résultats des élections et conformément aux lois en vigueur dans le pays. Nous vous avons aussi rassurés qu'après ces élections régneront la paix, la sécurité et un développement extraordinaires. 4. Pour ce qui est de la sécurité, nous voudrions évaluer ensemble l'étape franchie après que Nous avons annoncé aux citoyens burundais un délai de deux mois pour rétablir la sécurité dans tout le pays à la suite des insurrections qui ont eu lieu dans certains quartiers de la ville de Bujumbura. 5. Beaucoup d'armes ont été saisies, et le Gouvernement voudrait de nouveau demander à ceux qui retiennent illégalement des armes de les remettre dans les plus brefs délais. Nous félicitons vivement les forces de défense et de sécurité ainsi que les burundais pour les sacrifices consentis dans le désarmement. Beaucoup parmi ceux qui étaient dans des groupes rebelles ont été appréhendés, les autres sont bien connus, et sont tranquilles. 6. Nous voudrions vous annoncer que Nous avons sorti le Décret n°100/36 du 24 Septembre 2015 portant exemption de poursuites pénales aux détenteurs illégaux d'armes, qui montre comment la remise volontaire d'armes détenues illégalement va se dérouler. 7. Le Gouvernement accorde un délai d'un mois seulement pour que toute personne détenant une arme de façon illégale la remette à l'autorité compétente. 8. Vous saurez aussi que tout détenteur d'arme qui ne l'aura pas encore remise dans ce délai sera puni conformément à la loi, c'est-à-dire d'une peine allant de deux à dix ans, et/ou d'une amende comprise entre cent mille (100.000) et cinq millions (5.000.000). Ceci est un clin d'œil pour qu'il n'y ait pas une personne qui le regrette par après en disant : « Si j'avais su ». 9. Cette occasion pour annoncer que quiconque tentera de cacher une arme qu'il détient n'y parviendra pas parce que les forces de sécurité ont reçu un équipement de pointe et une formation adaptée pour pouvoir les détecter, de sorte qu'aucune arme ne nous échappera pas. 10. Les résultats des investigations faites par la justice ont déjà montré que parmi ceux qui étaient supposés maintenir la paix et la sécurité dans leur travail de tous les jours, il y en a qui ont été attrapés en flagrant délit de persécuter d'autres citoyens en les tuant ou en faisant d'autres crimes contre eux. Ceux-ci, même s'ils sont peu nombreux, nous allons prendre des mesures sévères contre eux, car ils ne diffèrent en rien des criminels et des meurtriers ; et cela est sanctionné par le code pénal. Nous nous félicitons que beaucoup d'entre eux ont déjà été appréhendés. 11. De plus, il est demandé à la justice de faire des procès immédiats qui sont pris en flagrant délit de possession illégale d'armes à cause de leur insubordination, ainsi que tous ceux coupables de crimes et meurtres. Chers compatriotes burundais, 12. Nous voudrions encore une fois vous encourager tous, partout où vous vous trouvez de sauvegarder la sécurité, de renforcer la quadrilogie sécuritaire faite de la population, l'administration, les forces de l'ordre et le corps judiciaire. Constituons une forte synergie et travaillons nuit et jour en réseau dans le maintien de la paix et la sécurité dans nos communautés respectives. 13. Nous vous demandons aussi de renforcer les comités mixtes de sécurité sur toutes les collines du pays, que les Chefs de collines gardent le souci constant d'utiliser le registre des visiteurs ; et que les Administrateurs fassent un suivi régulier et contrôlent que tous ceux qui visitent la commune pour n'importe quel motif y sont régulièrement inscrits. Que ces visiteurs soient présentés aux responsables de la sécurité pour vérification minutieuse. 14. Que les conducteurs qui font le transport en commun ou de marchandises qui seront appréhendés en train de transporter les criminels et les armes soient désormais punis conformément aux dispositions du code pénal qui sanctionnent les infractions sur la possession illégale d'armes, que leurs véhicules fassent objet de mesures sévères, incluant le retrait des permis de conduire national aux conducteurs pour lesquels la complicité sera prouvée. 15. A propos de ceux qui ont été arrêtés au cours de l'insurrection qui a eu lieu dans certains quartiers de la ville de Bujumbura, et ceux qui ont pris les armes pour renverser les institutions, et qui, voyant qu'ils venaient à chouer lamentablement, ont pris la décision de masquer la population, Nous demandons que la justice fasse son travail dans les plus brefs délais pour que ceux qui n'auront aucune charge contre eux soient aussitôt relâchés, afin qu'ils ne croupissent pas dans la prison pour rien. 16. En nous

rĂ©fĂ©rant au fait qu'Ă© il y a des parents qui ont fait savoir au cours des rĂ©unions des responsables administratifs et sĂ©curitaires que leurs enfants ont Ă©tĂ© induits en erreur par de mauvais conseillers, tenant aussi compte de ce que certains jeunes arrĂ©tĂ©s ont ouvertement demandĂ© pardon, et lorsque la justice aura fini d'Ă©tablir des responsabilitĂ©s les niveaux de responsabilitĂ©, le Gouvernement demande Ă© la justice de libĂ©rer les jeunes qui ont Ă©tĂ© forcĂ©s de participer dans ce mouvement insurrectionnel. Cependant, ceux qui sont coupables de crimes ignobles ne sont pas concernĂ©s par cette mesure. 17. Lorsque la justice aura prononcĂ© les jugements, Nous demandons que les instances habilitĂ©es mettent en place une commission qui fera une analyse au cas par cas pour dĂ©terminer ceux qui mĂ©ritent d'Ă©tre graciĂ©s parmi ceux qui avaient demandĂ© pardon. La Commission devra montrer chaque semaine l'Ă©tat d'avancement de son travail et cela pendant un mois. Nous voudrions rassurer ceux qui ont Ă©tĂ© arrĂ©tĂ©s, car personne ne sera victime d'une quelconque injustice pendant ces procĂ©s. 18. S'Ă©tant agissant des enfants qui ont Ă©tĂ© induits en erreur et qui ont Ă©tĂ© obligĂ©s de prendre les armes et de consommer des stupĂ©fiants, le Gouvernement, en collaboration avec les Organisations Internationales, les confiera aux familles qui vont les rĂ©duquer, et qui leur inculqueront l'Ă©ducation des valeurs humaines de base. Mais le droit va Ă©tre appliquĂ© contre ceux qui les ont poussĂ©s dans ces malheurs. Nous allons demander aux pays amis d'extrader ceux qui ont fui le pays Ă© cause des crimes dont ils se sont rendus coupable pour Ă©tre jugĂ©s, ou alors, qu'Ă© ils soient jugĂ©s dans leur pays d'Ă©migrasile, comme cela a Ă©tĂ© demandĂ© au Gouvernement burundais Ă© travers les dĂ©clarations des Organisations Internationales. 19. Nous espĂ©rons que celui qui sera mis en libertĂ© se gardera de se laisser tromper, mĂ©me le proverbe Kirundi le dit bien Ă© Si une branche d'Ă©tre te touche deux fois dans le mĂ©me Ă©il, c'Ă©st qu'Ă©lle veut le crever Ă©, ou encore, Ă© Celui qui refuse les conseils, les regrette dans les moments de dĂ©tresse Ă©. Et Ă© vous les parents, Nous demandons de suivre l'Ă©ducation de vos enfants pour qu'Ă© rĂ©ciproquent les services que vous leur avez rendu au moment de votre vieillesse. Nul ne peut aimer un enfant mieux que sa mĂ©re. Avant de retourner dans leurs familles, ils devront d'Ă©abord recevoir une formation patriotique pendant un dĂ©lai d'Ă©un mois. 20. Les enfants qui auparavant frĂ©quentaient les Ă©coles vont y retourner. Les autres recevront une formation sur des mĂ©tiers variĂ©s qui les aideront Ă© se faire vivre. Ainsi ils renonceront Ă© la mauvaise habitude de faire des rassemblements de dĂ©s'Ă© sur la place publique, l'Ă©endroit oĂ© ils apprennent toute sorte de mauvais comportements. Chers compatriotes Burundais, 21. Concernant le dialogue inter-Burundais, un dĂ©cret prĂ©sidentiel nĂ© 100/34 du 23 septembre 2015, portant crĂ©ation, mandat, composition, organisation et fonctionnement de la commission nationale de dialogue inter-burundais (CNDI) vient d'Ă©tre publiĂ©. Vous saurez ici que le dialogue sera entre tous les Burundais sans exclusion aucune, que ce soit ceux de l'Ă©intĂ©rieur du pays ou ceux de la diaspora. Le Burundi appartient Ă© tous les Burundais et nous sommes appelĂ©s Ă© respecter le fait que ce sont eux qui donnent le pouvoir comme nous nous le sommes convenus dans les Accords d'Arusha et la Constitution. D'Ă©sormais le pouvoir ne se conquiert pas par les armes, mais c'Ă©st le peuple qui le donne Ă© travers les Ă©lections. 22. Ces Ă©changes auront lieu Ă© travers tout le pays, porteront sur des questions d'Ă©ordre social, politique, le renforcement de la paix et de la sĂ©curitĂ©, le dĂ©veloppement Ă©conomique, l'Ă©valuation de la mise en application des Accords d'Arusha, la constitution du pays et les diffĂ©rents signĂ©s, que ce soit l'Ă©Accord Global de Cessez-le-feu, la charte de l'Ă©unitĂ© nationale des burundais, et d'Ă©autres. Les questions sont soumises Ă© l'Ă©analyse par le peuple burundais Ă© prĂ©parez-vous alors et proposez les voies de sortie et un thĂ©rapie appropriĂ©e pour trouver des solutions durables Ă© nos problĂ©mes. 23. Les conclusions de ce dialogue seront collectĂ©es par cette commission et elle formulera des recommandations qu'Ă©lle adressera au Gouvernement et aux institutions qui reprĂ©sentent le peuple burundais. Ces recommandations seront ensuite intĂ©grĂ©es dans les programmes nationaux, ainsi que dans les lois et/ou accords de notre pays. En cas de besoin, ces nouveaux textes seront soumis au rĂ©fĂ©rendum pour Ă©tre approuvĂ©s par le peuple. Ainsi, il n'Ă©y aura plus de groupuscules qui s'Ă©improvisent pour rendre cause les progrĂ©s accomplis par le peuple, et qui se rĂ©clament de ce peuple alors que celui-ci ne les a pas mandatĂ©s. 24. La Commission a un mandat de six mois renouvelable. Elle produit le rapport trimestriel Ă© soumettre au PrĂ©sident de la RĂ©publique pour dispositions et compĂ©tence, avec copies pour information Ă© l'Ă©Assemblée Nationale et au SĂ©nat. En outre, propos du dĂ©veloppement, Nous invitons encore une fois les Burundais Ă© se mettre ensemble pour s'Ă©atteler aux travaux de dĂ©veloppement communautaire, Ă© dĂ©velopper nos familles. Evitons la dĂ©pendance aux aides extĂ©rieures. En effet, mĂ©me nos ancĂ©tres aimaient le dire Ă© : Ă© Akimuhana kaza imvura ihise Ă©, il ne faut pas compter sur le secours qui vient d'Ă©une autre maison, car il vous parvient trop tard. 26. Redoublons d'Ă©efforts pour lutter contre tous ceux qui dilapident les biens de l'Ă©Etat, ceux qui font la fraude, les corrupteurs et les corrompus, ainsi que ceux qui dĂ©tournent les fonds publics. Nous dĂ©clarons encore une fois que le Gouvernement ne tolĂ©rera personne pour ces actes ignobles qui font reculer le dĂ©veloppement du pays. Les Burundais doivent partager la production nationale Ă© travers les diffĂ©rents projets que le Gouvernement s'Ă©est assignĂ© Ă© exĂ©cuter durant les cinq prochaines annĂ©es qui commencent. 27. Nous profitons de l'occasion pour rassurer les Burundais que notre pays a des amis qui l'Ă©appuient, que ce soit en matiĂ©re de coopĂ©ration ou de bonnes relations diplomatiques. Cela va continuer car nous sommes complĂ©mentaires et le Burundi a aussi quelque chose Ă© donner Ă© ses pays amis. De plus, nous avons un ami du Burundi qui est au dessus de tous les autres Ă© : c'Ă©st Dieu Tout Puissant qui nous a fait cadeau de notre pays le Burundi et qui le garde pour nous. 28. Pour conclure, nous voudrions inviter tous les Burundais sans exception aucune Ă© rĂ©pondre au programme d'Ă©ducation et de formation patriotique, parce qu'Ă© il s'Ă©agit de rĂ©vĂ©ler que certains problĂ©mes qui arrivent au pays sont d'Ă© l'Ă©ignorance de la signification de ces concepts et de leur importance, afin que, Ă© notre tour, nous sachions que nous avons l'Ă©obligation de l'Ă©guer Ă© notre progĂ©niture le pays que nos ancĂ©tres nous ont transmis et qui est dans un bon Ă©tat. Que tout Burundais puisse avoir l'Ă©occasion de savoir pourquoi il y a ceux qui ont sacrifiĂ© leur vie pour que le pays ne disparaisse pas. 29. Que vive le Burundi et les Burundais, retrouvons nos manches pour faire avancer le travail sans oublier de sauvegarder la paix et la sĂ©curitĂ©, source du dĂ©veloppement durable. MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION QUE DIEU VOUS BENISSE. Ă©